

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 19 février 2021 portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires de chancellerie

NOR : EAEA2105998A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2018 instituant des commissions administratives paritaires au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales et la répartition des sièges du 7 décembre 2018 ;

Vu la nomination au choix dans le corps des secrétaires des affaires étrangères de Monsieur Etienne ABOBI par arrêté du 21 octobre 2020 ;

Vu la démission de Monsieur Dimitri DEMIANENKO en date du 10 février 2021 ;

Vu la correspondance de la CFTC-FAE-MAE en date du 15 février 2021 ;

Vu la correspondance de la CFDT-MAE en date du 16 février 2021,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de représentants du personnel à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des secrétaires de chancellerie :

Secrétaires de chancellerie de classe exceptionnelle

Titulaires :

- M. Arnaud LE MASSON (CFDT-MAE)
- M. Jean-Dominique GESLIN (CFTC-FAE-MAE)

Suppléants :

- M. Benoît BIGAND (CFDT-MAE)
- Mme Marion LAMY (CFTC-FAE-MAE)

Secrétaires de chancellerie de classe supérieure

Titulaires :

- Mme Chrystelle BOISSIERE (CFDT-MAE)
- Mme Marie-Laure GOUNIN (ASAM-UNSA)

Suppléants :

- Mme Frédérique CHEUSEL (CFDT-MAE)
- M. Jean-Marc ROBERT (ASAM-UNSA)

Secrétaires de chancellerie de classe normale

Titulaires :

- M. Thibault PENDUFF (CFDT-MAE)
- M. Michel DELAVICTOIRE (USASCC)

Suppléants :

- M. Hervé GOUDAL (CFDT-MAE)
- Mme Annick BURGY (USASCC)

Article 2

L'arrêté du 22 novembre 2019 portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires de chancellerie est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 19 février 2021

Pour le ministre de l'Europe et des
affaires étrangères et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Alexandre MOROIS